

Des paraliturgies de Jean Rodhain à la messe de clôture de Vatican II

12 décembre 2013

[Print](#)

On le sait plus ou moins. Jean Rodhain fut un liturgiste génial... jusqu'à la messe de clôture du concile Vatican II.

Article paru dans : *Cahiers de l'atelier*, n° 534, juillet-septembre 2012, pp. 117-122.

Des paraliturgies de Jean Rodhain à la messe de clôture de Vatican II

Bien avant d'être celui qui allait initier un geste spectaculaire du pape Paul VI au cours d'une des messes les plus importantes du XXe siècle, Jean Rodhain, le créateur du Secours catholique, se distingua dès la fin des années trente par la mise en place de « paraliturgies ». La plus célèbre est celle du dixième anniversaire de la JOC-JOCF le 17 juillet 1937. Il faut imaginer et presque voir 70 000 jocistes au Parc des Princes qui chantent et répondent au speaker sur le mode alors courant des chœurs parlés.

Sur la pelouse du stade, de jeunes ouvriers et ouvrières sont au travail : des mineurs peinent pour transporter leur charbon ; des fileuses sont attelées au métier à tisser, et le tissu sort de l'imposante machine ; bien des corps de métiers sont à l'action. Ils ne font pas que jouer, ils ploient sous la fatigue, ils se donnent. Durant deux années, Jean Rodhain a visité les sections jocistes à travers la France : il leur a prêché des récollections articulées à ce qu'il appelle non pas « la fête de la nuit », mais la « célébration nocturne ». Il veut créer des « spectacles pleins de dogme ». Il veut montrer la collaboration à la création, et la collaboration à la rédemption. À l'appel des diverses corporations de métiers, manquent pourtant les malades et les souffrants : voici qu'arrive alors une grande croix portée par des infirmières, et le bruit des cloches se fait entendre. « C'est Lui » clame le speaker, « ce compagnon [...] qui peine avec nous, est de tous les métiers, mais semble vêtu en charpentier [1] ». C'est Lui, l'architecte de la « cité si bien bâtie ». C'est Lui, le « chef d'orchestre » d'une « cité si harmonieuse ». Et la croix alors dressée marque le point de basculement de la veillée : de la cité terrestre à la cité céleste, de la création à la rédemption. La lumière part de la croix pour se répandre dans le stade. Et toutes les collaborations à la cité sont reprises, grâce à la clarté du Christ, comme étant également des collaborations à la cité céleste. Ainsi les jocistes font du Parc des princes une « cathédrale où [leurs] regards ambitieux voient déjà l'aube triomphale du retour du peuple à son Dieu [2] ».

Jean Rodhain, qui se faisait alors appeler Jean Lorraine, récidiva à près de quarante reprises, dans ce qu'il appela des « paraliturgies », au point de créer un « laboratoire de paraliturgies Jean Lorraine et compagnie », et de breveter un procédé de sonorisation complètement précurseur. Dans la dynamique de la JOC, les premières paraliturgies sont consacrées à la

célébration de l'action du Christ dans le travail. La bénédiction des outils de la jeunesse ouvrière à Notre-Dame de Paris en 1942 en constitue un bel exemple. D'autres célèbrent la libération des captifs, notamment à Lourdes où il fait construire et détruire un camp de prisonniers, recréant sur la prairie du Gave une Allemagne factice. Puis, à la création du Secours catholique en 1946, Jean Rodhain s'attache particulièrement à célébrer la charité.

Au congrès eucharistique de Nancy en 1949 au début de la journée, quarante-neuf délégations, en costumes régionaux, apportent leur offrande : Nantes, des sardines ; Lourdes, de l'eau ; Laval, du Port-Salut ; Beauvais et Arras, du sucre de betterave ; Paris et Versailles, une Renault 4 ch ; Moulins, des pneus d'automobile ; Lille, du tissu ; etc. Depuis plusieurs mois, l'abbé Rodhain avait travaillé les délégations pour qu'elles offrent un vrai don, dont une part seulement est mise en scène dans la liturgie, portée sur des brancards. Une musique régionale soutient l'arrivée de chaque cortège près de l'autel, puis quelques mots sont exprimés. Un speaker décrit la composition du groupe, un psalmiste prononce une prière d'offrande, un lecteur fait un rappel biblique, et le choriste et la foule chantent ! Durant l'après-midi, pour la clôture, en présence du Saint-Sacrement exposé, les dons apportés avant la messe furent effectivement échangés, selon un cérémonial très expressif :

« Psalmiste : "Paris et Versailles ont offert leurs travaux.
Cette automobile fut offerte ce matin au Seigneur".

Lecteur : "Cette auto n'appartient plus qu'à Lui".

Tintement de l'Angélus.

Choriste : "Et le Christ s'est fait chair. Et il a habité parmi nous".

Lecteur : "Et voici Bethléem vers qui partira ce don partagé".

Choriste : "Le Christ, c'est vraiment le pain partagé".

Foule : "Demain, nous partagerons en frères". »

Ainsi les pèlerins de St-Jacques de Compostelle repartirent avec le blé de la Moselle et de la Beauce, puisque « ce blé n'appartient plus qu'à Lui ! ». Les missionnaires de Chine emportèrent le vin des régions viticoles. Cologne reçut les soieries de Lyon pour les chasubles de sa cathédrale. L'Alsace recueillit les fruits d'Algérie et de Martinique pour les malades de ses hôpitaux. Le Sahara repartit avec les agneaux du Jura et les brebis du Berry, etc. Et la foule chante et rechante : « Le Christ, c'est vraiment le pain partagé. Demain nous partagerons en frères ».

Cette dynamique d'échange et de circulation des biens constitue une manifestation et un signe de l'efficacité eucharistique. Pour Jean Rodhain, cela vaut des choses et des personnes. L'homme qui s'offre dans la messe comprend à nouveaux frais sa position dans le corps du Christ. La tête lui indique ce qu'il a désormais à vivre. Ainsi s'effectue dans la société le corps du Christ en charité. « Eucharistie et charité, c'est tout un ! [3] », écrivait Jean Rodhain, lui qui croyait, avant le Concile, que « le missel est de tous les périodiques le plus d'actualité, le plus exigeant, et au sens évangélique du mot, le plus révolutionnaire. [4] » En effet, le missel réordonne la vie des hommes sur la terre dans l'amour de Dieu.

En 1956, le rite du lavement des pieds est établi au cœur de la messe du jeudi saint. Jean Rodhain trouve cela extraordinaire. Le fait que le lavement des pieds et l'institution de

l'Eucharistie soient liés dans une même célébration constitue une invitation à déchiffrer le sens du rapprochement de ces deux gestes de Jésus : ce sont les mêmes mains qui font à la fois l'un et l'autre. « Le Jeudi saint est vraiment le jour de la charité. [5] »

1962, c'est l'ouverture du Concile. Rappelant la concomitance entre la collecte pour Jérusalem et le premier concile de Jérusalem aux premiers temps de l'Église, Mgr Rodhain suggère de poser un geste d'offrande très médiatique au cœur de la messe solennelle d'ouverture du Concile. Il propose qu'un avion chargé des offrandes conciliaires parte de Rome le soir même pour le pays le plus pauvre de l'Amérique du Sud. Les radios et les télévisions s'arrêteraient sur cette offrande réelle de la messe, et relateraient l'envol de l'avion. Ce geste « serait aussi éclatant que la multiplication des pains avant le sermon sur la montagne [6] ». Cette idée, que Jean Rodhain lui-même avouait sortir de « têtes un peu folles », aurait été agréée par Jean XXIII, mais le maître des cérémonies s'y opposa. Cependant, elle fit son chemin.

En 1965, Jean Rodhain, alors président de Caritas internationalis, s'entretient avec Paul VI et lui suggère d'accomplir un geste de charité au cœur de la messe de clôture du Concile. Le 8 décembre, sur la place Saint-Pierre, au moment de l'offertoire, le cardinal Tisserant prend la parole pour expliquer le sens du geste ainsi décrit par le missel de la cérémonie :

« Après l'oraison des fidèles en latin et en grec, le Saint Père, qui rappelait aux Nations unies le 4 octobre dernier le grave devoir de la grande famille humaine de venir au secours des moins favorisés de ses membres, remet un chèque à cinq évêques de Palestine, Argentine, Inde du Sud, Pakistan et Cambodge. Cette aide apportée au moment même de l'offertoire de la messe veut être le symbole de la charité de l'Église tout entière unie autour du pape. »

Le pape remet alors cinq chèques : 30 000 dollars au patriarche Gori, pour l'achèvement de l'hôpital Caritas de Bethléem ; 20 000 dollars au cardinal Capello, pour une œuvre caritative de développement en Argentine ; 15 000 dollars au cardinal Gracias, pour une expérience de pédagogie agricole aux Indes ; 15 000 dollars à Mgr Corder et 10 000 dollars à Mgr Ramousse pour la fondation de caritas nationales dans leurs pays respectifs, le Pakistan et le Cambodge. Ce geste, inséré à cet endroit de la liturgie, officiellement souligné par le missel de la cérémonie, fut largement diffusé par l'abbé Rodhain comme une légitimation programmatique :

« Il ne s'agit pas d'un discours prononcé après la messe : c'est dans la liturgie même de la messe célébrée par le pape que ceci s'est réalisé en présence des évêques de tous les diocèses du monde entier : il n'y a pas besoin de chercher des arguments ailleurs pour savoir s'il est permis dans les messes paroissiales d'insérer à l'offertoire un don symbolique pour les plus pauvres, en signe de lien entre le pain partagé et le pain consacré. »

Des paraliturgies à la messe de clôture du Concile, la conviction de Jean Rodhain est constante : la prière, et particulièrement la prière eucharistique, est source directe de charité. C'est pourquoi écrivait-il encore : « je voudrais montrer que la contemplation est plus révolutionnaire que l'action. » A célébrer la charité de Dieu, on entraîne en réponse la charité des hommes. Et il se pourrait bien que ce soit la même !

Luc Dubrulle

Institut Catholique de Paris

Délégué général de la Fondation Jean-Rodhain

Notes:

[1] Jean LORRAINE, Fête nocturne du travail. Xe anniversaire de la JOC française. 17 juillet 1937, Paris, librairie de la jeunesse ouvrière, 32 p.

[2] Jean LORRAINE, *op. cit.*

[3] Jean RODHAIN, « Devant la faim les chrétiens s'interrogent », *Le Cri*, mars 1966.

[4] Jean RODHAIN, Allocution prononcée à la messe de la presse en l'église Saint-François de Sales, patron des journalistes, le 29 janvier 1957. 3 CO 228/1246.

[5] Jean RODHAIN, « Jeudi-Saint "Jour de charité" », *MSC*, n° 67, avril 1957, p. 1-2.

[6] Lettre de Jean Rodhain à Mgr Baldelli, 14 septembre 1962.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain/sur-jean-rodhain/des-paraliturgies-de-jean-rodhain-la-messe-de-cloture-de-vatican-ii>